

EXTRAIT

du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Renens

Séance du 10 mars 2022

Présidence de Madame Carole Castillo

Préavis N° 13-2022

Mottey – Collecteurs Eaux claires + Eaux usées (EC-EU)

Le Conseil communal de Renens

Vu le préavis No 13-2022 de la Municipalité du 17 janvier 2022

Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Alloue, à cet effet, à la Municipalité un crédit de CHF 1'298'000.– TTC pour réaliser les nouveaux collecteurs d'eaux usées et d'eau claires et la réfection complète de la chaussée au chemin du Mottey.

Cette dépense sera financée par:

La trésorerie ordinaire pour la partie réalisation des nouveaux collecteurs d'eaux usées et eaux claires au chemin du Mottey;

par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal pour la partie réfection complète de la chaussée au chemin du Mottey.

Elle figurera au patrimoine administratif sous les comptes suivants:

No 3861.1073.5010 – Chemin du Mottey – collecteurs EU + EC pour un montant de CHF 1'018'000.– TTC. Cette dépense sera amortie en une seule fois, par un prélèvement dans le fonds prévu à cet effet, compte No 9280.01 - Réseau d'évacuation et d'épuration des eaux;

Si le financement par le fonds venait à ne pas suffire, la part non amortie qui ne pourrait être financée par le fonds restera activée au bilan et sera amortie sur une durée maximale de 30 ans. Cette part d'investissement sera financée par voie d'emprunt.

No 3820.1074.5010 – Chemin du Mottey – réfection de la chaussée pour un montant de CHF 280'000.– TTC. Cette dépense sera amortie en 30 ans, selon

| l'art. 17b du règlement du 14 décembre 1979 (mise à jour: 1er juillet 2006) sur
| la comptabilité des communes.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 17 janvier 2022

La Présidente

La Secrétaire

Carole Castillo

Corrine Simon

